Directeur des ressources humaines

Le directeur des ressources humaines conseille et supporte la direction générale dans le développement organisationnel et les directeurs de service dans toutes les activités liées aux ressources humaines en diagnostiquant les enjeux afin d'offrir des solutions intégrées et alignées aux orientations stratégiques. À titre de directeur, vous jouez un rôle-conseil influent auprès des cadres relativement au déploiement de l'ensemble des programmes de ressources humaines tout en assurant la standardisation de ceux-ci.

Plus précisément, vous aurez à :

- Planifier, organiser, diriger, coordonner et superviser l'ensemble des activités du service des ressources humaines, telles que les relations de travail, le recrutement, la formation, la gestion de la performance, le support en matière de gestion, le développement de la relève, la rémunération, la santé et sécurité au travail, les communications internes, etc.;
- Accompagner l'organisation en gestion du changement pour les projets d'envergure;
- Agir à titre de personne-ressource pour les gestionnaires en ce qui a trait aux questions liées aux relations avec le personnel, comme le rendement, le développement des compétences, la discipline et la résolution de conflit;
- S'assurer que les lois relatives au travail, telles que la *Loi sur l'équité salariale,* la *Loi sur les normes du travail* et les politiques gouvernementales, soient respectées;
- Planifier les besoins en ressources humaines de concert avec les directeurs des différents services de la Ville (réorganisation du travail);
- Concevoir, développer et mettre en œuvre les programmes de gestion en matière d'acquisition de talent, de gestion de relève et de performance et de mobilisation des effectifs;
- Jouer un rôle-clé dans la mise en place et le maintien de saines relations de travail avec les partenaires syndicaux par une approche proactive de prévention des litiges et de résolution de problèmes;
- Négocier et participer au règlement des différentes conventions collectives de la Ville;
- Assurer le suivi et la défense des intérêts de la Ville dans tous les griefs ou différends.

Profil recherché :

- Détenir un baccalauréat en relations industrielles ou en ressources humaines ou dans une discipline appropriée;
- Être membre en règle de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA);
- Posséder une expérience pertinente minimale de huit (8) à dix (10) années dans un poste professionnel en ressources humaines;
- Posséder une expérience dans un environnement syndiqué, plus précisément dans le municipal constitue un atout;
- Posséder une connaissance du droit municipal et de l'environnement légal d'une municipalité;
- Posséder une très grande autonomie;
- Posséder un esprit créatif et innovateur;
- Faire preuve de discrétion et d'un haut niveau de confidentialité;
- Faire preuve de rigueur, du souci du détail et sens de l'organisation.

Candidature :

Les personnes intéressées par ce défi sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation **avant le vendredi 20 octobre 2017, à 16 heures, par courriel au : candidat@umq.qc.ca**

La Ville offre un salaire et des conditions de travail concurrentiels. L'entrée en fonction est prévue en **janvier 2018**.

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt, nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus. La Ville de Sorel-Tracy souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi; le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.